

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 30 juin 2008

CP 08/06-46

FONDS DE CONCOURS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES ELIGIBILITE AU FONDS 2008

Par délibérations des 27 juin 2000 et 26 juin 2001, notre Assemblée a redéfini le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales.

Si le champ d'éligibilité des opérations à financer reste identique, je vous rappelle que le nouveau dispositif susvisé prévoit que c'est la commune (ou l'EPCI) qui fait appel au prestataire de son choix (de droit public ou de droit privé) et qui sollicite auprès du Conseil Général une intervention financière. Celle-ci perçoit directement, aux termes d'un arrêté attributif, la subvention attribuée par la Commission Permanente.

L'objet du présent rapport est relatif à l'examen de demandes reçues par les services départementaux pour l'exercice 2008.

Les critères d'éligibilité sont précisés en annexes I et II du rapport.

FONDS DE CONCOURS 2008

Il est rappelé qu'il s'agit des demandes d'interventions financières déposées directement par les communes ou établissements de coopération intercommunale auprès du Conseil Général.

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
<u>COMMUNES</u>							
1	FINHAN	SEMATEG	Aménagement des locaux de la mairie Phase opérationnelle	Convention de mandat	21 235 €	50 %	10 617 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
COMMUNES (suite)							
2	ST PAUL D'ESPIS	SEMATeG	Création de locaux pour la mairie Phase opérationnelle	Convention de mandat	10 000 €	50 %	5 000 €
3	MONTAIN	SEMATeG	Travaux de restauration d'un bâtiment communal Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 589 €	100 %	7 589 €
4	ST ARROUMEX	SEMATeG	Construction d'un nouveau groupe scolaire et aménagement des abords Phase opérationnelle	Convention de mandat	18 000 €	100 %	18 000 €
5	MONCLAR DE QUERCY	SEMATeG	Aménagement d'une maison de l'enfance Phase opérationnelle	Convention de mandat	19 713 €	25 %	4 928 €
6	PUYLAROCQUE	SEMATeG	Réhabilitation d'un bâtiment communal en gîte rural Phase opérationnelle	Convention de mandat	8 041 €	50 %	4 020 €
7	REALVILLE	SEMATeG	Transformation de l'atelier municipal en salle du 3 ^{ème} âge Phase opérationnelle	Convention de mandat	8 137 €	25 %	2 034 €
8	MONTASTRUC	SEMATeG	Agrandissement du cimetière Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 420 €	100 %	7 420 €
9	MONTBARTIER	SEMATeG	Construction d'une salle des fêtes Phase préopérationnelle	Convention de mandat	19 500 €	50 %	9 750 €
10	MONTESQUIEU	SEMATeG	Construction d'un groupe scolaire Phase préopérationnelle	Convention de mandat	24 100 €	50 %	12 050 €
11	CASTELMAYRAN	SEMATeG	Aménagement d'emplacements réservés Phase préopérationnelle	Convention de mandat	20 000 €	50 %	10 000 €
12	MONTBETON	SEMATeG	Extension de l'école primaire Phase préopérationnelle	Convention de mandat	23 219 €	25 %	5 804 €
13	MONTBETON	SEMATeG	Création d'une halle couverte Phase opérationnelle	Convention de mandat	9 260 €	25 %	2 315 €
14	MONTBETON	SEMATeG	Extension du centre commercial Phase préopérationnelle	Convention de mandat	19 475 €	25 %	4 868 €
15	MONCLAR DE QUERCY	MLV Conseil	Etude de positionnement et de programmation pour la mise en cohérence de l'offre touristique de Monclar	Prestation de services	15 000 €	25 %	3 750 €
16	E P C I SIEEOM Grisolles/Verdun	SEMATeG	Création de déchetteries Phase opérationnelle	Convention de mandat	21 786 €	50 %	10 893 €
17	Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne	SEMATEG	Révision du schéma d'assainissement	Prestation de services	8 400 €	25 %	2 100 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
18	E.P.C.I (suite) Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Mission d'ingénierie territoriale du Pays (2007)- année 3 du Pays Midi Quercy		169 167 €	25 %	42 291 €
19	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Animation du programme LEADER+ (2007) - contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 21/03/07)		58 000 €	20 %	11 600 €
20	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Gestion du programme LEADER+ (2007) - contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 26/10/06)	Prestation de services	38 900 €	20 %	7 780 €
21	Communauté de Communes du Sud Quercy de Lafrançaise	(1)	Mission d'ingénierie territoriale du Pays (2007) - année 3 du Pays montalbanais		32 500 €	25 %	8 125 €
22	Communauté de communes de la Lomagne tarn et garonnaise	Cabinet ISSOTRIERA	Etude préopérationnelle à l'OPAH de revitalisation rurale – année 3 du Pays Garonne Quercy Gascogne	Prestation de services	34 687 €	10 %	3 468 €
23	Syndicat Mixte du Pays Garonne Quercy Gascogne	(1)	Animation, ingénierie du Pays (2007) - année 3 du Pays Garonne Quercy Gascogne		100 000 €	25 %	25 000 €
24	Communauté de communes de Montaigu Pays de Serres	IGE	Diagnostic touristique sur le Pays de Serres - année 3 phase 2 du Pays Garonne Quercy Gascogne	Prestation de services	15 200 €	50 %	7 600 €
25	Communauté de communes de la Lomagne tarn et garonnaise	SEMATEG	Définition d'un programme patrimonial et environnemental en Lomagne – année 3 phase 2 du Pays Garonne Quercy Gascogne	Convention de mandat	5 600 €	50 %	2 800 €
26	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Suivi des opérations habitat groupé (2007-2008) contre partie Leader+ - année 2 phase 3 du Pays Midi Quercy (Comité de programmation LEADER+ du 26/10/06)	Prestation de services	34 420 €	15 %	5 163 €
27	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	Cabinet ETCHARRY	Evaluation finale du programme LEADER+ (année 2007) contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 26/10/06)	Prestation de services	10 000 €	20 %	2 000 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible -H. T.	Taux	Subvention
E.P.C.I (suite)							
28	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy pour la Communauté de communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Cabinets PHYTOREN – GEI - ALIOS	Etude de faisabilité d'un traitement végétal des eaux usées - contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 18/10/07)	Prestation de services	42 120 €	20 %	8 424 €
29	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Assistance technique du programme LEADER+ (année 2008) contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 01/02/08)		36 500 €	20 %	7 300 €
30	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Animation du programme LEADER+ (année 2008) contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 01/02/08)		30 000 €	20 %	6 000 €
31	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	AZ Conseil	Etude GPEC du secteur médico social - contre partie Leader+ - année 3 du Pays Midi Quercy	Prestation de services	40 000 €	15 %	6 000 €
TOTAL							264 689 €

(1) dépenses d'ingénierie territoriale en interne (animateurs, etc...) cofinancées et inscrites en contrat de Pays ou en programmation LEADER +.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur l'éligibilité de ces nouvelles demandes, étant entendu que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, nature 204142, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2008.....	400 000 €
Engagé à ce jour	0 €
Engagé à la présente Commission Permanente	264 689 €
Disponible	135 311 €

CRITERES

1 – Nature des interventions éligibles

Missions rémunérées par le fonds de concours sur décisions de l'Assemblée :

- Etudes préalables aux projets d'investissement et conduites d'opération (9 juin 1987) ;
- Missions de conseil en matière juridique, technique, financière et contentieuse (20 juin 1988) ;
- Assistance pour les acquisitions foncières (20 juin 1988) ;
- Interventions dans le cadre des conventions de mandat (maîtrise d'ouvrage publique) (20 juin 1988) ;
- Missions remplies dans le cadre de projets intercommunaux (15 juin 1989) ;
- Etudes préalables relatives à l'élaboration des avant-projets sommaires (18 juin 1990) ;
- Prestations de services ou de mandat en matière de gestion d'équipements publics (17 juin 1991) ;
- Mise en œuvre de plans de communication (17 juin 1991) ;
- Projets de développement global portés par un ensemble de communes ou par des structures intercommunales et les projets intercommunaux portés par un contrat de terroir (23 juin 1994) ;
- Etudes préalables relatives à l'implantation de bâtiments industriels (18 juin 1996) ;
- Schémas d'assainissement des communes (18 juin 1996) ;
- Mise en place des contrats de terroir (26 juin 1997) ;
- Assistance à la mise en œuvre de la numérisation des données cadastrales (24 juin 1999) ;
- Assistance à l'émergence des Pays – aménagement du territoire (31 janvier 2000).

CRITERES**2 - Importance démographique et domaines d'actions**

Communes – Eligibilité par strate		
Strate démographique de la Commune	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel à la charge de la Commune
0 < C < 300	100 %	0 %
301 < C < 500	75 %	25 %
501 < C < 1 000	50 %	50 %
1 001 < C < 5 000	25 %	75 %
5 001 < C < 10 000	10 %	90 %

Toutes communes – Domaines spécifiques		
Schéma d'assainissement	25 %	25 % (50 % Agence Eau)
Implantation de bâtiments industriels	100 %	0 %

Organismes de Coopération intercommunale/Regroupements communaux		
Domaine	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel
- Projets à vocation intercommunale sous maîtrise d'ouvrage communale	Taux de la commune qui bénéficie du taux le + élevé	
- Projets intercommunaux	50 %	50 %
- Contrat de Terroir et de Pays (*) :		
. Etude diagnostic	100 %	0 %
. Convention de préfiguration	40 %	20 %
. Programmes d'action	50 %	50 %
. Avenants	40 %	20 %

(*) sous réserve des participations de l'Etat, de la Région et des cumuls possibles

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 30 juin 2008

CP 08/06-46

FONDS DE CONCOURS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES ELIGIBILITE AU FONDS 2008

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les délibérations de l'Assemblée départementale des 27 juin 2000 et 26 juin 2001 redéfinissant le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve, selon les critères définis en annexe I et II, l'éligibilité au titre de 2008 des demandes de missions financées par le fonds de concours départemental pour un montant de 264 689 € tel que réparti dans le tableau annexé ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

CRITERES

1 – Nature des interventions éligibles

Missions rémunérées par le fonds de concours sur décisions de l'Assemblée :

- Etudes préalables aux projets d'investissement et conduites d'opération (9 juin 1987) ;
- Missions de conseil en matière juridique, technique, financière et contentieuse (20 juin 1988) ;
- Assistance pour les acquisitions foncières (20 juin 1988) ;
- Interventions dans le cadre des conventions de mandat (maîtrise d'ouvrage publique) (20 juin 1988) ;
- Missions remplies dans le cadre de projets intercommunaux (15 juin 1989) ;
- Etudes préalables relatives à l'élaboration des avant-projets sommaires (18 juin 1990) ;
- Prestations de services ou de mandat en matière de gestion d'équipements publics (17 juin 1991) ;
- Mise en œuvre de plans de communication (17 juin 1991) ;
- Projets de développement global portés par un ensemble de communes ou par des structures intercommunales et les projets intercommunaux portés par un contrat de terroir (23 juin 1994) ;
- Etudes préalables relatives à l'implantation de bâtiments industriels (18 juin 1996) ;
- Schémas d'assainissement des communes (18 juin 1996) ;
- Mise en place des contrats de terroir (26 juin 1997) ;
- Assistance à la mise en œuvre de la numérisation des données cadastrales (24 juin 1999) ;
- Assistance à l'émergence des Pays – aménagement du territoire (31 janvier 2000).

Le Président,

CRITERES**2 - Importance démographique et domaines d'actions**

Communes – Eligibilité par strate		
Strate démographique de la Commune	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel à la charge de la Commune
0 < C < 300	100 %	0 %
301 < C < 500	75 %	25 %
501 < C < 1 000	50 %	50 %
1 001 < C < 5 000	25 %	75 %
5 001 < C < 10 000	10 %	90 %

Toutes communes – Domaines spécifiques		
Schéma d'assainissement	25 %	25 % (50 % Agence Eau)
Implantation de bâtiments industriels	100 %	0 %

Organismes de Coopération intercommunale/Regroupements communaux		
Domaine	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel
- Projets à vocation intercommunale sous maîtrise d'ouvrage communale	Taux de la commune qui bénéficie du taux le + élevé	
- Projets intercommunaux	50 %	50 %
- Contrat de Terroir et de Pays (*) :		
. Etude diagnostic	100 %	0 %
. Convention de préfiguration	40 %	20 %
. Programmes d'action	50 %	50 %
. Avenants	40 %	20 %

(*) sous réserve des participations de l'Etat, de la Région et des cumuls possibles

Le Président,

CP 08/06-46ann0

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
COMMUNES							
1	FINHAN	SEMATEG	Aménagement des locaux de la mairie Phase opérationnelle	Convention de mandat	21 235 €	50 %	10 617 €
2	ST PAUL D'ESPIS	SEMATEg	Création de locaux pour la mairie Phase opérationnelle	Convention de mandat	10 000 €	50 %	5 000 €
3	MONTAIN	SEMATEg	Travaux de restauration d'un bâtiment communal Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 589 €	100 %	7 589 €
4	ST ARROUMEX	SEMATEg	Construction d'un nouveau groupe scolaire et aménagement des abords Phase opérationnelle	Convention de mandat	18 000 €	100 %	18 000 €
5	MONCLAR DE QUERCY	SEMATEg	Aménagement d'une maison de l'enfance Phase opérationnelle	Convention de mandat	19 713 €	25 %	4 928 €
6	PUYLAROQUE	SEMATEg	Réhabilitation d'un bâtiment communal en gîte rural Phase opérationnelle	Convention de mandat	8 041 €	50 %	4 020 €
7	REALVILLE	SEMATEg	Transformation de l'atelier municipal en salle du 3 ^{ème} âge Phase opérationnelle	Convention de mandat	8 137 €	25 %	2 034 €
8	MONTASTRUC	SEMATEg	Agrandissement du cimetière Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 420 €	100 %	7 420 €
9	MONTBARTIER	SEMATEg	Construction d'une salle des fêtes Phase préopérationnelle	Convention de mandat	19 500 €	50 %	9 750 €
10	MONTESQUIEU	SEMATEg	Construction d'un groupe scolaire Phase préopérationnelle	Convention de mandat	24 100 €	50 %	12 050 €
11	CASTELMAY-RAN	SEMATEg	Aménagement d'emplacements réservés Phase préopérationnelle	Convention de mandat	20 000 €	50 %	10 000 €
12	MONTBETON	SEMATEg	Extension de l'école primaire Phase préopérationnelle	Convention de mandat	23 219 €	25 %	5 804 €
13	MONTBETON	SEMATEg	Création d'une halle couverte Phase opérationnelle	Convention de mandat	9 260 €	25 %	2 315 €
14	MONTBETON	SEMATEg	Extension du centre commercial Phase préopérationnelle	Convention de mandat	19 475 €	25 %	4 868 €
15	MONCLAR DE QUERCY	MLV Conseil	Etude de positionnement et de programmation pour la mise en cohérence de l'offre touristique de Monclar	Prestation de services	15 000 €	25 %	3 750 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
16	E.P.C.I SIEEOM Grisolles/Verdun	SEMATEG	Création de déchetteries Phase opérationnelle	Convention de mandat	21 786 €	50 %	10 893 €
17	Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne	SEMATEG	Révision du schéma d'assainissement	Prestation de services	8 400 €	25 %	2 100 €
18	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Mission d'ingénierie territoriale du Pays (2007)- année 3 du Pays Midi Quercy		169 167 €	25 %	42 291 €
19	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Animation du programme LEADER+ (2007) - contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 21/03/07)		58 000 €	20 %	11 600 €
20	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Gestion du programme LEADER+ (2007) - contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 26/10/06)	Prestation de services	38 900 €	20 %	7 780 €
21	Communauté de Communes du Sud Quercy de Lafrançaise	(1)	Mission d'ingénierie territoriale du Pays (2007) - année 3 du Pays montalbanais		32 500 €	25 %	8 125 €
22	Communauté de communes de la Lomagne tarn et garonnaise	Cabinet ISSOTRIERA	Etude préopérationnelle à l'OPAH de revitalisation rurale – année 3 du Pays Garonne Quercy Gascogne	Prestation de services	34 687 €	10 %	3 468 €
23	Syndicat Mixte du Pays Garonne Quercy Gascogne	(1)	Animation, ingénierie du Pays (2007) - année 3 du Pays Garonne Quercy Gascogne		100 000 €	25 %	25 000 €
24	Communauté de communes de Montaigu Pays de Serres	IGE	Diagnostic touristique sur le Pays de Serres - année 3 phase 2 du Pays Garonne Quercy Gascogne	Prestation de services	15 200 €	50 %	7 600 €
25	E.P.C.I (suite) Communauté de communes de la Lomagne tarn et garonnaise	SEMATEG	Définition d'un programme patrimonial et environnemental en Lomagne – année 3 phase 2 du Pays Garonne Quercy Gascogne	Convention de mandat	5 600 €	50 %	2 800 €
26	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Suivi des opérations habitat groupé (2007-2008) contre partie Leader+ - année 2 phase 3 du Pays Midi Quercy (Comité de programmation LEADER+ du 26/10/06)	Prestation de services	34 420 €	15 %	5 163 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
27	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	Cabinet ETCHARRY	Evaluation finale du programme LEADER+ (année 2007) contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 26/10/06)	Prestation de services	10 000 €	20 %	2 000 €
28	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy pour la Communauté de communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Cabinets PHYTOREN – GEI - ALIOS	Etude de faisabilité d'un traitement végétal des eaux usées - contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 18/10/07)	Prestation de services	42 120 €	20 %	8 424 €
29	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Assistance technique du programme LEADER+ (année 2008) contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 01/02/08)		36 500 €	20 %	7 300 €
30	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Animation du programme LEADER+ (année 2008) contre partie Leader+ (Comité de programmation LEADER+ du 01/02/08)		30 000 €	20 %	6 000 €
31	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	AZ Conseil	Etude GPEC du secteur médico social - contre partie Leader+ - année 3 du Pays Midi Quercy	Prestation de services	40 000 €	15 %	6 000 €
TOTAL							264 689 €

(1) dépenses d'ingénierie territoriale en interne (animateurs, etc...) cofinancées et inscrites en contrat de Pays ou en programmation LEADER +.

Le Président,